



P R É F E T D É L É G U É D E S A I N T - B A R T H É L E M Y E T D E S A I N T - M A R T I N

Saint-Martin, le 16 juin 2012

CABINET

COMMUNIQUE DE PRESSE

Dans le cadre du 2nd tour des élections législatives, qui se déroule ce samedi 16 juin, le taux de participation était, à 17h00, de 26,73 % pour l'ensemble de la circonscription des collectivités de Saint-Barthélemy et de Saint-Martin.

Il était de 22,83 % à l'occasion du 1^{er} tour.